

## Infos Gaza 653 bis

### Gaza : Israël classe l'enquête sur sa frappe la plus meurtrière en novembre 2012



dimanche 14 avril 2013,

L'armée israélienne a clos sans suite l'enquête sur la frappe la plus meurtrière de son opération à Gaza en novembre, qui avait coûté la vie à douze personnes, dont cinq enfants et cinq femmes, a-t-on appris dimanche de sources concordantes.

Le Centre palestinien pour les droits de l'Homme (PCHR), basé à Gaza, a indiqué avoir reçu "le 11 avril deux réponses du procureur militaire annonçant qu'aucun fait de violations pénales ou de violations des lois de la guerre par une instance militaire n'avait été établi dans les dossiers Dallou et Chawwa", en référence à deux raids israéliens, les 18 et 20 novembre 2012, qui ont fait 16 tués au total.

Il s'agit de "deux des plus graves attaques de l'opération israélienne", souligne le PCHR, qui indique avoir "engagé des procédures pénales et civiles et fourni une importante quantité de preuves aux autorités israéliennes" sur les deux dossiers.

L'armée israélienne a confirmé dans un communiqué que dans les deux cas cités le procureur militaire avait "décidé qu'il n'y avait pas de base pour ouvrir une enquête pénale ou prendre des mesures supplémentaires".

S'agissant de "la mort regrettable des membres de la famille Dallou, elle a été causée par une attaque visant un haut responsable terroriste et d'autres terroristes responsables de dizaines de tirs de roquettes" sur Israël, précise le texte, arguant de "précautions prises pour réduire le nombre de victimes collatérales", notamment les munitions utilisées, et que l'ampleur de ces pertes n'avait pas été prévue.

Le raid du 18 novembre, sur le domicile de la famille Dallou, dont le père, Mohammad Jamal al-Dallou, 29 ans, a été présenté par l'armée israélienne comme un "terroriste", avait provoqué la mort de cet agent d'une unité de la police des autorités du Hamas, de neuf autres membres de sa famille et de deux voisins.

Dénonçant les "carences du système d'enquête israélien", le PCHR en conclut qu'il est "utilisé comme un écran de fumée pour fournir l'illusion d'une enquête rigoureuse tout en offrant en fait une couverture systématique à des violations généralisées du droit international".

"Ce travestissement du droit international serait impossible sans l'immunité politique et juridique totale accordée à Israël par la communauté internationale", selon l'ONG, qui appelle en conséquence "les autorités palestiniennes à ratifier immédiatement le statut de Rome pour adhérer à la Cour pénale internationale" (CPI) comme le permet désormais le statut de la Palestine d'Etat observateur à l'ONU.

Les organisations de défense des droits de l'Homme ainsi que le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU (HCDH) dans un rapport publié en mars, ont accusé les belligérants à Gaza d'avoir bafoué le droit humanitaire international.

Dans le cas emblématique de la famille Dallou, le HCDH et Human Rights Watch (HRW) notamment ont reproché à l'armée israélienne d'avoir manqué au principe fondamental de proportionnalité, qui commande de renoncer à une frappe contre un objectif militaire si elle risque de provoquer de nombreuses victimes civiles.

Selon un bilan établi par l'AFP à partir des sources médicales des deux camps, 177 Palestiniens ont péri, dont plus d'une centaine de civils, ainsi que six Israéliens, quatre civils et deux militaires, dans les hostilités entre l'armée israélienne et les groupes palestiniens de Gaza lors de l'opération "Pilier de défense" (14-21 novembre).

**Assawra**

Site du Mouvement démocratique arabe  
*"Résister à l'occupation, c'est vivre libre"*

**الثورة**

